

# MAIRIE de BARD

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du lundi 9 septembre 2024*

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Patricia CHAUVE

Présents : Quentin PÂQUET , Michelle PRESLES , Richard MAZET , Thibaut ROCHE , Mathilde LANGUE , Léa ROIRON , Marc MEUNIER , Sandra GOUBIERE , Michel RICCOBENE , Patricia CHAUVE , Pascal GEORGES

Représentés : Isabelle HUC représentée par Michelle PRESLES , Emilie GASCARD représentée par Sandra GOUBIERE

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### FONDS DE CONCOURS LFA EAUX PLUVIALES

En raison de la modification de la convention LFa, il est demandé de délibérer à nouveau pour percevoir le fonds de concours de 4 388€ pour les travaux d'eau pluviales au bourg en 2023

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

### REGULARISATION FONCIERE AU REGARD

Afin de régulariser une cession non aboutie datant de 1993, il est demandé au conseil l'autorisation d'acquérir la parcelle cadastrée C 507 (91 m<sup>2</sup>) pour 1€.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

### DEMANDE DE SUBVENTION « LA TRAVERSE »

Suite à la demande de subvention de l'association « La Traverse », il est proposé de voter une subvention de 500 € pour l'achat de projecteurs.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

### Arrivée de Mathilde LANGUE

### ADRESSAGE LA FERME

Considérant la réhabilitation de l'ancienne ferme du Bourg, il convient de nommer les voies qui desserviront les nouveaux bâtiments.

Il est proposé de nommer ces voies :

- « impasse de la Ferme » pour la partie haute
- « chemin de l'école » pour la partie basse

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## PROJET FERME DU BOURG : PLAN DE FINANCEMENT

Le maire propose au conseil la modification du plan de financement comme suit :

| DEPENSES        |                  | RECETTES        |                  |
|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| Achat           | 569 000          | Région          | 100 000          |
| Frais d'études  | 59 000           | Département     | 115 000          |
| Travaux         | 589 000          | SIEL            | 22 000           |
|                 |                  | LFA             | 56 900           |
|                 |                  | Emprunt         | 700 000          |
|                 |                  | Fonds propres   | 223 100          |
| <b>TOTAL HT</b> | <b>1 217 000</b> | <b>TOTAL HT</b> | <b>1 217 000</b> |

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin d'abonder le budget annexe LA FERME, il est proposé au conseil la décision modificative suivante avec amortissement de la subvention sur 30 ans. :

| Fonctionnement | Chapitre | Article | Nature                                   | Montant   |
|----------------|----------|---------|--|-----------|
| Dépenses       | 023      | 023     | Virement à la section d'investissement   | 173 100   |
| Dépenses       | 021      | 617     | Etudes et recherche                      | - 173 100 |
| Investissement | Chapitre | Article | Nature                                   | Montant   |
| Recettes       | 021      | 021     | Virement de la section de fonctionnement | 173 100   |
| Dépenses       | 204      | 2041512 | Subvention au budget annexe              | -50 000   |
| Dépenses       | 204      | 2041412 | Subvention au budget annexe              | 223 100   |

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## BUDGET « LA FERME » : DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à l'attribution de marché LA FERME, il est proposé au conseil la décision modificative suivante :

| Investissement | Chapitre | Article | Nature                    | Montant |
|----------------|----------|---------|---------------------------|---------|
| Recettes       | 16       | 1641    | Emprunts                  | 200 000 |
| Recettes       | 13       | 1322    | Subvention Région         | 100 000 |
| Recettes       | 13       | 1323    | Subvention Département    | 115 000 |
| Recettes       | 13       | 13241   | Subvention par la Commune | 173 100 |
| Recettes       | 13       | 1328    | Subvention SIEL-TE        | 22 000  |
| Dépenses       | 20       | 203     | Frais d'études            | 21 100  |
| Dépenses       | 23       | 231     | Travaux en cours          | 589 000 |

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

Sur ce projet, après de nombreux échanges, il est décidé de :

- valider la candidature de Mme PANGAUD Océane et PONCET Madisson comme porteuse de projet pour la MAM
- rencontrer les professionnels intéressés pour le local paramédical (infirmière, ostéopathe, masseur, coiffeuse...)
- se renseigner pour affiner le prix des loyers pour les logements et le local paramédical

## CONVENTION ROC42

Après la mise à disposition gracieuse d'un capteur qualité de l'air/température en 2023/2024, il est proposé d'adhérer à ROC42 à compter du 1er janvier 2025 pour continuer de bénéficier de cet outil (7€/an + 2.5€/mois/outils connectés).

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

Patricia CHAUVE informe le conseil sur le bilan (positif dans l'ensemble) des consommations d'énergies des bâtiments, et des préconisations qui en découlent (travaux à l'école notamment).

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- CCAS : Michelle PRESLES présente la proposition du CCAS pour les colis de fin d'année à savoir augmentation du prix, et commande auprès de BIOCOOP. Cette proposition fait débat (5 abstentions) mais il est décidé de faire confiance au travail des membres du CCAS. Une nouvelle réflexion sera menée pour l'année prochaine.
- Route de Montchovet : suite au refus de la proposition d'enfouissement des réseaux secs (conseil du 8 juillet), un riverain propose de réaliser une partie des travaux à sa charge pour réduire le reste à charge de la commune. Cette proposition va dans le bon sens, mais le reste à charge de la commune est encore trop important (environ 24 000 €), le conseil ne donne pas une suite favorable.
- Prochain conseil : lundi 14 octobre à 20h00 au Perron.

*Fait à BARD, le 11 septembre 2024*

La secrétaire de séance  
Patricia CHAUVE



Le Maire  
Quentin PAQUET

